

**REGION LANGUEDOC-ROUSSILLON**

**E.P.L.E.F.P.A. de Carcassonne  
CFPPA DES PAYS D'AUDE**



MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
DE L'AGROALIMENTAIRE  
ET DE LA FORÊT



## **Formation à l'Agriculture Biologique**

**Certificat de Spécialisation « Conduite de productions en agriculture biologique - commercialisation et transformation »  
Niveau IV**

### **Objectifs**

---

- Acquérir les compétences à la conduite de productions en Agriculture Biologique
- Réaliser la transformation et la commercialisation des produits issus de l'exploitation en agriculture biologique

### **Organisation de la formation**

---

- Formation en centre : Formation en groupe en face à face, en travail individuel encadré et en travaux pratiques encadrés, visites d'exploitations agricoles en agriculture biologique et rencontre avec les professionnels de la filière.
- Formation en entreprise : les mises en situation professionnelles se déroulent sur des entreprises partenaires. Suivi et médiation assurés par un formateur référent.
- Évaluation et validation : la formation est dispensée sous forme modulaire (UC), chaque module fait l'objet d'une évaluation qui peut être écrite, orale, sur dossier ou pratique.

### **Durée – Rythme – Date(s)**

---

- 980 heures soit 560 heures en centre et sur site 420 heures en entreprise.
- Une formation par alternance : 16 semaines en centre et 12 semaines en entreprise
- **Du 17 février au 19 septembre 2014. Effectif théorique prévisionnel : 10**

### **Lieu**

---

CFPPA des pays d'Aude à *Limoux*, Place du général Leclerc

### **Public concerné**

---

- Demandeurs d'emploi inscrits au pôle emploi
- Salariés en CIF ou en contrat de professionnalisation, salariés en contrat aidé

### **Conditions d'admission**

---

- 18 ans minimum ou être sorti du système scolaire depuis plus de 6 mois
- Niveau pré-requis : Diplôme agricole de niveau IV et 1 an d'expérience professionnelle.
- Entretien de motivation

## Programme détaillé de la formation

	<b>Organisation du système de production en AB</b>	
UC 1	Principes de l'AB, réglementation et cahiers des charges de l'AB Marketing et stratégie commerciale adaptée aux systèmes de production Diagnostic, analyses et comparaisons d'exploitations	104 h
	<b>Mises en oeuvre des techniques de production spécifiques à l'AB</b>	
UC 2	Itinéraire technique de travail du sol, choix des variétés Fertilisation, protection et entretien des cultures, gestion des adventices Récoltes et qualité des produits Suivi technique	200 h
	<b>Analyse technico-économique des productions et les conséquences d'une conversion</b>	
UC 3	Analyser les résultats technico-économiques des productions et les conséquences d'une conversion Assurer la gestion technico-économique Elaborer un plan de conversion ou d'installation en AB	104 h
	<b>Assurer la transformation et la mise en marché des produits biologiques</b>	
UC 4	Technique de transformations des produits végétaux Réglementations spécifiques aux cahiers des charges en AB Filière de commercialisation et leurs spécificités Stratégies de promotions et politiques commerciales	144 h
	<b>Développement durable</b>	
	Notion de durabilité et politiques publiques	8 h

### Validation

Diplôme **C**ertificat de **S**pécialisation (niveau IV) du Ministère de l'agriculture  
Diplôme validé par 4 unités capitalisables à acquérir dans un délai de 5 ans

### Prise en charge de la formation

Formation subventionnée par le Conseil Régional Languedoc-Roussillon  
Selon le statut de la personne, formation prise en charge par les entreprises, les OPCA des branches.

### Rémunération

Conseil Régional Languedoc-Roussillon, Pôle Emploi, OPACIF

### Accueil et information

Pour tout renseignement, contactez notre **S**ervice **A**ccompagnement **I**ndividualisé

Carcassonne – Limoux : **04.68.119.119**

email : [cfppa.pays-d-aude@educagri.fr](mailto:cfppa.pays-d-aude@educagri.fr)

**NOTRE SITE INTERNET OU VOUS RETROUVEREZ NOS FICHES FORMATIONS**

<http://www.epl.carca.ssonne.educagri.fr/>



